

Outil de suivi des politiques locales

Guide d'utilisation

Introduction

L'outil de suivi des politiques locales permet à tous les collectifs de citoyen·nes, associations et groupes locaux de recenser sur leur territoire les avancées des politiques publiques locales de transition écologique, sociale et démocratique depuis le début du mandat municipal de 2020, qu'ils aient ou non fait signer des engagements sur le Pacte pour la Transition à leurs élu·es.

Pour remise en contexte, les engagements pris sur la base du Pacte de la Transition avaient été signés par 969 listes candidates lors des élections municipales de 2020, 290 d'entre elles ayant remporté ces élections. Depuis, grâce au plaidoyer citoyen mené localement par des collectifs et/ou associations, de nouvelles collectivités ont pu également signer un Pacte.

La force du Pacte réside notamment dans le fait que les 32 mesures qui le composent ([recensées ici](#)) ont été conçues à la suite d'un processus participatif (consultation citoyenne auprès d'un million de citoyen·nes et co-rédaction avec un comité d'expert·es) et grâce au travail d'une trentaine d'organisations expertes. Elles sont accompagnées de fiches techniques précisant enjeux, adaptations aux contextes locaux, conseils techniques et ressources.

Le nombre fait la force

Cet outil de suivi des politiques locales se base sur les 32 mesures du Pacte pour la Transition, mais est conçu pour être complété par le plus grand nombre. La signature d'un Pacte de la Transition n'est pas une condition sine qua non pour évaluer les politiques locales de votre commune. Vous pouvez donc recourir à l'outil de suivi et répondre aux questions qui y sont posées, et cela même si vous avez donné d'autres noms aux mesures du Pacte, si vos élu·es se sont engagé·es sur d'autres mesures, si vos élu·es ne se sont pas engagé·es au moment des élections, ou encore si votre collectif n'a pas encore réalisé de suivi des engagements.

L'enjeu est qu'en seulement quelques clics, chacun peut évaluer l'avancement de sa collectivité sur différentes thématiques par rapport aux objectifs qu'elle s'est éventuellement fixés. Ces informations seront compilées dans une page web publique et partageable comprenant une note d'avancement. Elles seront aussi utilisées pour la production d'un rapport national comparant la mise en œuvre des mesures de transition localement. Les données brutes de l'avancée des collectivités seront enfin accessibles librement en ligne, et partagées notamment à nos organisations partenaires pour renforcer leur plaidoyer.

Une suivi apartisan à réaliser par les citoyens et citoyennes !

L'usage de l'outil est exclusivement réservé aux collectifs de citoyen·nes, associations et groupes locaux qui sont responsables du suivi des engagements pris par les élu·es. Ces dernier·ères (que ce soit de l'opposition ou de la majorité) ne peuvent être membres d'un collectif et groupe actif sur leur espace territorial puisque cela impliquerait d'être parties prenantes du suivi de leurs propres engagements.

Les utilisateur·rices de l'outil de suivi des politiques locales sont invité·es à lire attentivement et à comprendre ses conditions d'utilisation accessibles [via ce lien](#), et s'engagent à respecter la totalité des dispositions qu'elles contiennent.

Des chiffres sur les politiques de transition locale !

L'objectif de cet outil est d'obtenir des chiffres simples, mais représentatifs, qui nous permettent d'illustrer l'avancée (ou non) des politiques publiques de transition au niveau local, de comparer les efforts des différentes communes et de porter un grand temps de mobilisation et de communication à l'occasion de la mi-mandat.

À l'échelle locale, cet outil vous permettra d'organiser de manière claire vos données de suivi, de générer des visuels pour communiquer et d'utiliser les données nationales pour renforcer votre plaidoyer.

Dans tous les cas, nous comptons sur vous pour réaliser ensemble un grand bilan de mi-mandat de la transition dans les communes françaises !

Que trouve-t-on dans ce guide d'utilisation ?

[Introduction](#)

[Que trouve-t-on dans ce guide d'utilisation ?](#)

[Conseils généraux d'utilisation](#)

[L'inscription](#)

[Page d'accueil collectif](#)

[Suivis des collectivités](#)

[Évaluer l'avancée d'une mesure](#)

[Partager votre suivi](#)

[F.A.Q.](#)

[Annexes](#)

[Annexe 1 : Liste des questions et réponses du questionnaire \(en version PDF ou tableur\)](#)

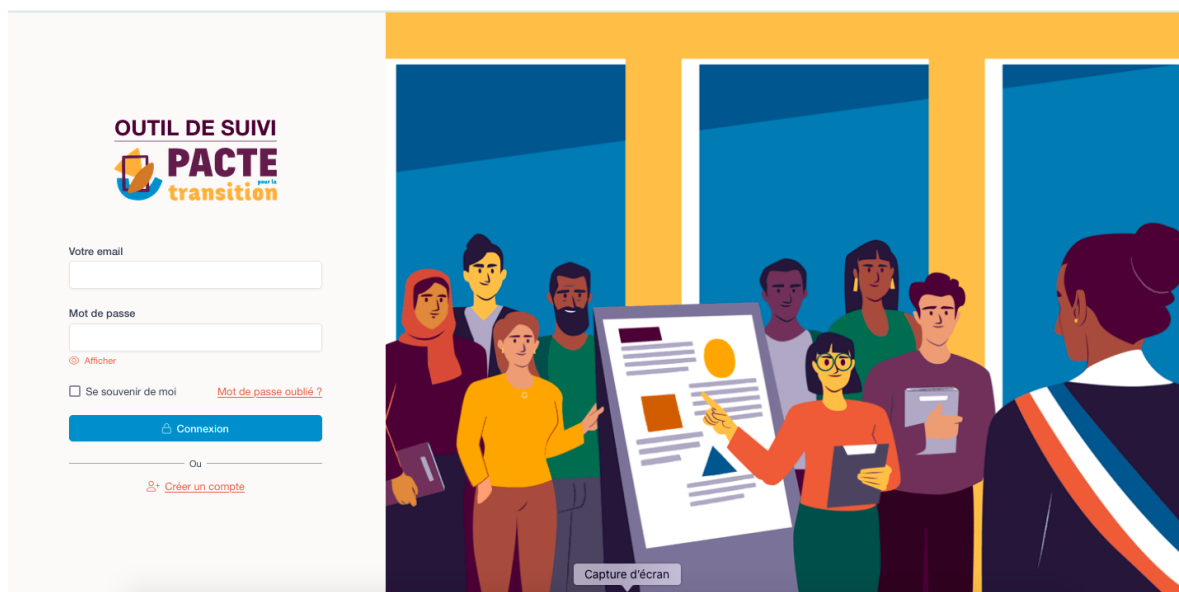
[Annexe 2 : Guide de lecture des documents d'urbanisme](#)

[Annexe 3 : Fonctionnement de l'Outil de Suivi Pacte - Système de points et niveaux](#)

Conseils généraux d'utilisation

Nous avons réalisé une **vidéo-tuto** pour vous accompagner pas-à-pas dans la prise en main de l'outil, à retrouver via [ce lien](#). Une démo a aussi été réalisée lors de la **présentation de la campagne en webinaire** dont vous pouvez visionner l'enregistrement [ici](#).

L'inscription



Plusieurs informations vous sont demandées à l'inscription :

- Le nom de votre collectif/groupe local/association,
- Votre email,
- Un mot de passe,
- Vos liens avec des organisations au niveau national ou local (parmi une liste des partenaires du Pacte),
- Si vous autorisez d'éventuels collectifs/groupes locaux/associations qui réaliseraient le suivi de la même collectivité que vous, à prendre contact avec vous.

Après avoir complété ces informations, vous recevrez un mail de confirmation comprenant un bouton qui permet de valider l'inscription de votre compte, ainsi qu'un rappel de vos identifiants de connexion et un lien vers le présent guide d'utilisation.

En cas de perte de votre mot de passe, il vous sera par ailleurs toujours possible de demander une récupération de votre mot de passe : un bouton est prévu à cet effet sur la [page de connexion au site](#).

Page d'accueil collectif

Collectivité	Statut édition	
Chamalières (63400) Modifié le 17/10/2022 15:34	0/32 mesures 0/1 transversale	Éditer
Clermont Auvergne Métropole (63000) Modifié le 17/10/2022 15:34	0/32 mesures 0/1 transversale	Éditer
Riom (63200) Modifié le 17/10/2022 15:34	0/32 mesures 0/1 transversale	Éditer
Clermont-Ferrand (63000) Modifié le 17/10/2022 15:33	0/32 mesures 0/1 transversale	Éditer

En vous connectant, vous arriverez sur votre propre page d'accueil. Vous y trouverez :

- Un bouton pour ajouter une collectivité suivie à partir de son code postal,
- La liste des collectivités suivies, la date de mise à jour des informations les concernant, et le nombre de mesures renseignées pour chacune,
- Un texte éditable "Informations générales" pour que vous puissiez partager entre personnes d'un même collectif des informations sur l'avancée du suivi,
- Un bouton renvoyant vers le présent guide d'utilisation,
- Un menu en haut à droite de l'écran avec le nom de votre collectif, qui vous permet de :
 - en cliquant sur "Mes suivis": retrouver la page d'accueil et la liste des collectivités suivies où que vous soyez sur le site,
 - en cliquant sur "Mes informations" : modifier les informations données lors de votre inscription (nom du collectif, lien avec des organisations nationalement et localement, autorisation ou non d'être contacté par d'autres collectifs),
 - modifier votre mot de passe,
 - et vous déconnecter.

Note : En principe, nous recommandons de faire le suivi des communes plutôt que des [EPCI](#) (les communautés urbaines, de communes, d'agglomération ou les métropoles). En effet, dans la plupart des communes, les élu-es intercommunaux sont élu-es par les élu-es communaux, et ces derniers ont une influence sur les décisions prises au niveau intercommunal. Ainsi, même si une mesure dépend de la compétence de l'EPCI, vous pouvez renseigner son avancement pour chacune des communes de l'EPCI.

Il est cependant tout à fait possible de faire directement le suivi d'un EPCI, que ce soit pour des raisons d'échelle, de compétences concernées ou autre. Dans ce cas, ne renseignez que les mesures qui dépendent des compétences de l'EPCI.

Suivis des collectivités

En cliquant sur le bouton “Éditer” à côté de chaque nom de collectivité, vous arrivez sur une page dédiée où vous pouvez :

- En cliquant sur le bouton en haut à droite : ajouter le nom du ou de la maire, ou du ou de la président·e de l’EPCI
- En cliquant sur le bouton “Ajouter un commentaire” en bas à gauche : écrire un commentaire général sur le suivi réalisé
- Et en cliquant sur un des intitulés du menu disposé à droite de l’écran, répondre aux questions permettant d’évaluer l’avancée de chacun des mesures : les 32 mesures du Pacte pour la Transition y sont listées avec en en-tête des questions transversales.

The screenshot shows the PACTE transition web interface for Clermont-Ferrand. The header includes the PACTE logo, navigation buttons for "AJOUTER UN SUIVI" and "MES SUIVIS", and a user profile "Test". Below the header, the city name "Clermont-Ferrand" is displayed with a button to "Ajouter Maire/Président-e". A central panel contains a dropdown menu to select a measure, a comment section with an "Ajouter un commentaire" button, and a sidebar menu with "Questions transversales" and "Mesures" (0/32). The "Mesures" list includes "01 Achats publics responsables", "02 Finance éthique", and "03 Bâtiments et véhicules communaux et éclairage publics".

Évaluer l'avancée d'une mesure

Pour chaque mesure, vous allez pouvoir :

- (de manière optionnelle), indiquer l'appellation donnée à cette mesure localement et les enjeux associés
- Sélectionner les engagements Pacte pris (ou non) par les élu·es sur cette mesure.
 - Si vous n’avez pas fait signer d’engagement Pacte à vos élu·es pendant les élections (ou après), vous pouvez indiquer “Pas d’engagement”. Il vous est également possible de vérifier si les niveaux d’engagement présentés correspondent à des promesses de campagne des candidat·es et sélectionner le niveau d’engagement correspondant.
- (de manière optionnelle), (re)préciser les engagements ayant pu être formulés/pris localement par vos élu·es sur cette mesure
- Indiquer si vous souhaitez évaluer cette mesure.
 - Dans le cas où votre réponse est négative, il vous est demandé les raisons

du non suivi. Cette information est importante car elle permet dans le calcul de l'avancée des collectivités, de faire la différence entre les mesures évaluées ou non par choix des collectifs, de mesures non évaluées par impossibilité d'accéder aux données nécessaires à cette évaluation du fait des élu·es.

- Rédiger un court commentaire sur la mise en œuvre de cette mesure en précisant par exemple d'autres indicateurs qui vous paraissent importants, une description d'une mise en œuvre qui vous paraît originale, des éléments de contexte sur vos échanges avec la collectivité, une action menée sur le territoire qui a pu aider à convaincre élu·es/habitant·s d'agir sur cette mesure, ...

Vous n'êtes pas obligé·es de répondre au questionnaire de toutes les pages "mesures". Cependant, tant que l'évaluation d'une mesure n'est pas renseignée, des messages automatisés de relance pourront vous être envoyés. Pour éviter de recevoir ces messages, il est nécessaire pour chaque mesure de répondre négativement à la question "Souhaitez-vous évaluer cette mesure ?"

Pour réaliser le suivi des mesures, vous sont posées 1 à 3 questions à choix unique ou multiple. Il est obligatoire d'y répondre pour valider le suivi d'une mesure.

Pour certaines mesures, vous trouverez également des questions optionnelles "pour aller plus loin". Elles sont facultatives.

Suivi des engagements

Avez-vous fait le suivi de cet engagement ? *

Oui

Non, nous n'avons pas fait le suivi de cet engagement

Nos élu·es ne nous ont pas partagé les informations nécessaires au suivi de cet engagement

Existe-t-il un document de référence encadrant les achats publics de la collectivité ? *

Charte ou Guide de l'Achat Responsable ou Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiques et Responsables (SPASER).

Oui

Il est en cours de rédaction

non

D'autres actions ont-elles été mises en oeuvre pour développer une politique d'achats publics responsables ? *

Non

Des actions de communication et formation sur l'achat public responsable ont été organisées depuis le début du mandat auprès des acteurs économiques du territoire, et des élu·es et agent·es des

Il est parfois nécessaire pour répondre à une question de pouvoir obtenir des informations directement auprès des élu·es ou de salarié·es de la collectivité. Des informations sur l'avancée de la mise en œuvre des mesures peuvent toutefois être trouvées en ligne, dans des documents mis à disposition publiquement par la collectivité suivie, ou auprès d'autres organisations locales expertes sur les différents sujets.

Partager votre suivi

Toutes ces informations seront compilées au mois de mars 2023 dans une page web comprenant :

- une note d'avancement par rapport aux engagements des élu·es,
- une note d'avancement par rapport à la totalité du Pacte pour la Transition,
- une visualisation graphique de l'avancée des mesures et différentes thématiques par rapport aux objectifs fixés avec les élu·es
- un aperçu de ce qui a été mis en œuvre pour chaque mesure,
- et une explication sur le système de notation.

D'année en année, il sera possible de modifier ce suivi et de voir l'évolution de l'avancée de chaque mesure.

Cette page sera publique et partageable grâce à une URL. Les visualisations graphiques ne sont pas exportables, mais pourront être réutilisées par capture d'écran.

À la demande, nous pourrons vous partager un export des données de vos collectivités.

Les données seront aussi utilisées pour la production d'un rapport national comparant la mise en œuvre des mesures de transition localement.

F.A.Q.

1. Je n'ai pas pu assister au webinaire de lancement de la campagne.

L'enregistrement d'un des webinaires de présentation de la campagne qui ont eu lieu début décembre est accessible [ici](#). Nous vous invitons aussi à visionner la **vidéo-tuto** de l'outil qui vous accompagne pas-à-pas dans la prise en main, à retrouver via [ce lien](#).

2. Quelle est la date butoire pour remplir l'outil ?

Les données utilisées pour réaliser le bilan national seront celles renseignées dans l'outil au **31 mars 2023**, date à laquelle nous récupérerons les données (via un "snapshot") qui permettront d'alimenter le bilan et de générer les visuels de chaque collectivité suivie. Il sera toujours possible d'utiliser l'outil pour poursuivre le suivi. D'autres captures pourront être réalisées ultérieurement pour produire de nouveaux bilans et générer de nouveaux visuels, permettant de voir l'évolution des politiques publiques locales de transition des collectivités.

3. Mes élu·es n'ont pas signé le Pacte pour la Transition, puis-je utiliser l'outil pour évaluer ma collectivité ?

Oui ! L'outil est conçu sur la base des mesures du Pacte pour la Transition mais les indicateurs utilisés permettent d'évaluer la majorité des politiques publiques locales de transition. **Engagements ou pas, l'urgence climatique et sociale n'attend pas et nos élu·es doivent agir.** Si vous pouvez lier les engagements de campagne de vos élu·es aux mesures de l'outil, n'hésitez pas à renseigner ces informations. En l'absence d'engagement de la part de vos élu·es, vous pouvez cocher la case "*Pas d'engagement*" et remplir tout de même l'évaluation.

Les élu·es des conseils départementaux et régionaux ne sont pas visé·es par la campagne.

4. Comment faire pour faire participer ma mairie maintenant alors qu'elle n'a pas souhaité le faire en 2020 ?

Ce bilan de mi-mandat est l'occasion de (re)nouer un contact avec vos élu·es. Nous proposons un accompagnement en fonction de la relation que chaque collectif peut avoir avec ses élu·es, des clefs de communication pour prévenir les élu·es de cette séquence et de l'évaluation qui aura lieu, et pour leur faire comprendre qu'il est dans leur intérêt de collaborer. S'ils ne souhaitent pas jouer le jeu et ne communiquent pas les informations pour évaluer l'avancée des mesures, le résultat de leur évaluation dans le bilan s'en trouvera dégradé. Rendez-vous le 12 janvier pour découvrir comment vous adresser à vos élu·es lors de l'atelier carte de vœux.

5. Puis-je remplir l’outil à plusieurs personnes sur le même compte ?

Oui, vous pouvez être plusieurs personnes connectées sur le même compte pour compléter les données. De même, si d’autres collectifs ou associations font le suivi de la même collectivité que vous, vous en serez informé·es lors de la sélection de ladite collectivité. Cette information sera également disponible avec les coordonnées des collectifs/associations dans la page d’accueil de suivi de la collectivité concernée.

6. Dois-je faire le suivi des communes, des intercommunalités ou des deux ?

L’outil gère à la fois les communes et les intercommunalités. Vous pouvez donc suivre les deux en parallèle, chacune sur leurs compétences. Néanmoins, nous vous conseillons de **remplir plutôt l’outil pour la commune centre**, car ce sont ses élu·es qui sont la plupart du temps majoritaires de l’intercommunalité et qui ont ainsi la main pour pousser à plus d’ambition sur ces sujets. Plus d’informations dans l’encadré de la page 4 du présent document.

7. Puis-je envoyer l’outil à mes élu·es pour qu’ils ou elles remplissent l’outil directement ?

L’outil est conçu pour être rempli par des collectifs associatifs / citoyens·nes apartisan·es, ce qui permet de garantir l’indépendance et l’objectivité des données renseignées. Nous vous encourageons à **prendre contact avec les associations de votre territoire pour remplir l’outil à plusieurs**. Si vous sollicitez directement les élu·es pour obtenir les réponses aux questions de l’outil, utilisez [la liste des questions/réponses de l’annexe 1](#) du guide (aussi disponible en tableur [ici](#)) et essayez dans la mesure du possible de fact-checker les réponses communiquées.

8. Comment obtenir les données pour réaliser le suivi et solliciter les élu·es ?

On vous explique tout ça dans le kit de campagne disponible [ici en version courte](#) et [ici en version longue](#).

9. Dois-je remplir les 32 mesures de l’outil ?

Le remplissage des 32 mesures n’est pas obligatoire. Pour assurer la génération d’un visuel fiable et pouvoir comparer votre collectivité à une autre collectivité dans le rapport national, **un minimum de cinq (5) mesures est conseillé.** L’objectif est que vous remplissiez en priorité les mesures que vous suivez puis les autres mesures si vous le souhaitez. Ainsi à la question “Souhaitez-vous évaluer cette mesure ?”, vous avez ainsi la possibilité de cocher “Non, nous n’évaluons pas cette mesure” - la mesure ne sera pas prise en compte pour l’évaluation - ou “Nos élu·es ne nous ont pas partagé les informations nécessaires pour évaluer cette mesure” ce qui pénalisera la collectivité dans son évaluation.

10. Puis-je ajouter d'autres mesures dans l'outil ?

L'objectif de cet outil est de pouvoir **comparer les collectivités sur des critères communs et globaux. Il n'est donc pas possible d'ajouter ses propres mesures.** Néanmoins, vous pouvez ajouter des précisions dans la partie "commentaires" en bas de page de chaque mesure suivie. Par exemple, si vos élu·es se sont engagé·es à préserver les forêts, vous pouvez ajouter un commentaire dans la mesure 8 sur la biodiversité ou la mesure 6 sur le foncier agricole. Si aucune mesure ne correspond à l'engagement supplémentaire pris (ex. politique culturelle), vous pouvez le préciser sur la page de suivie de la collectivité en cliquant sur "Ajouter un commentaire". Nous les prendrons en compte dans le bilan dans la mesure du possible.

11. Puis-je sauvegarder les données en cours de remplissage ?

Les données sont sauvegardées **quand vous validez une mesure**, après avoir renseigné les questions ayant une astérisque rouge. Il est possible d'y revenir ensuite pour compléter / mettre à jour les données. Vous pouvez commencer à renseigner les premières réponses dans le [tableau récapitulatif des questions/réponses](#) de l'annexe 1 du présent guide (aussi disponible en tableur [ici](#)) pour préparer le remplissage. Une fois que vous disposez de toutes les informations, vous pouvez vous rendre sur l'outil et compléter les réponses.

12. Je n'ai pas assez d'infos pour répondre à tous les indicateurs d'une mesure ?

Afin d'avoir des données fiables et solides, **il est nécessaire d'avoir un certain nombre d'indicateurs pour évaluer une mesure.** Ainsi sur certaines mesures, des questions sont obligatoires (marquées d'une astérisque rouge), car elles sont complémentaires et l'évaluation de la mesure ne sera fiable que si elles sont toutes renseignées. Cependant, les indicateurs choisis l'ont été sur des critères de fiabilité mais aussi d'accessibilité, pour qu'un maximum de questions puissent être répondues.

Vous avez une question dont vous ne trouvez pas la réponse dans le présent document ? Contactez-nous par mail à contact@suivi-pacte-transition.org

Annexes

Vous trouverez dans l'annexe 1 de ce guide (en version [pdf](#) ou [tableur](#)) la liste des questions et réponses présentes dans le questionnaire, ainsi que quelques indications pour vous aider à trouver les bonnes informations.

L'[annexe 2](#) est un guide de lecture des documents d'urbanisme, pour vous aider à décrypter des acronymes nébuleux et vous retrouver dans la longueur de ces textes.

Dans l'[annexe 3](#) se trouve une description du fonctionnement de l'Outil de suivi, et notamment des calculs faits pour convertir vos réponses au questionnaire en une évaluation des niveaux atteints par les collectivités et de leur avancement. Ces informations se trouveront également sur les pages "résumé" présentant l'avancée de chaque collectivité, qui seront publiques et partageables.